

COLLÈGE ET LYCÉE

Notre-Dame d'Orveau



EDUQUER INSTRUIRE EVANGELISER
- depuis 1912 -

Une formation intégrale et chrétienne de la personne

- Monsieur ROUCHER Matthieu, directeur de l'établissement

- Monsieur DOUSSE Pascal, directeur adjoint

Le père Marc Valentin (c.s.c), aumônier de l'établissement, assure des cours d'instruction religieuse et la vie de prière

- **Un authentique projet éducatif catholique**
- **Donner à des enfants de solides études**
- **Des amitiés franches et claires**
- **Un approfondissement de la foi catholique**
- **Un esprit de fidélité à l'Eglise et au Saint-Père**

*Un projet exigeant,
capable de faire grandir l'élève et de l'épanouir dans toutes ses dimensions.*

Le Collège - Lycée Notre-Dame d'Orveau est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat.

COLLÈGE

Classe	Langue Vivante A Obligatoire	Langue Vivante B Obligatoire	Option Facultative
6 ^{ème}	Anglais	-	-
5 ^{ème}	Anglais	Allemand ou Espagnol	Latin *
4 ^{ème}	Anglais	Allemand ou Espagnol	Latin
3 ^{ème}	Anglais	Allemand ou Espagnol	Latin

LYCÉE GÉNÉRAL

Note importante : Les combinaisons d'enseignements de spécialités ci-dessous ont été établies pour répondre de façon très large aux profils d'étudiants recherchés par les institutions supérieures, selon le type d'études. Elles permettent donc d'envisager et de réussir dans tous les types de formation supérieure existants

COMBINAISONS DE SPECIALITÉS: <u>1ère</u>					COMBINAISONS DE SPECIALITÉS: <u>Terminale</u>					
N° Code				Option possible en 1ère		N° Code				Options possible en terminale
1	AMC8	HGGSP	HLPHI	Latin	Soit	AMC8	HLPHI	7	Latin et/ou Maths compl.	
					ou	HGGSP	HLPHI	6		
2	AMC8	HGGSP	SES	Latin	Soit	HGGSP	SES	5	Latin et/ou Maths compl.	
					ou	AMC8	SES	8		
3	AMC8	PH CH	SVT	Latin	Soit	SVT	PH CH	3	Latin et/ou Maths compl.	
					ou	AMC8	PH CH	9		
4	MATHS	PH CH	SES	Latin	Soit	MATHS	PH CH	2	Latin et/ou Maths expertes	
					ou	MATHS	SES	1		
5	MATHS	PH CH	SVT	Latin	Soit	MATHS	PH CH	2	Latin et/ou Maths exp. ou compl.	
					ou	SVT	PH CH	3		
6	MATHS	HGGSP	HLPHI	Latin	Soit	MATHS	HLPHI	10	Latin et/ou Maths exp. ou compl.	
					ou	HGGSP	HLPHI	6		
7	MATHS	PH CH	HLPHI	Latin	Soit	MATHS	HLPHI	10	Latin et/ou Maths expertes	
					ou	MATHS	PH CH	2		
8	MATHS	HGGSP	SES	Latin	Soit	MATHS	SES	1	Latin et/ou Maths exp. ou compl.	
					ou	HGGSP	SES	5		
ARRIVEES EXTERIEURES					Soit	SVT	HLPHI	4	Latin et/ou Maths compl.	
Si 2 spécialités déjà étudiées en 1ère					ou	SVT	SES	11		

UN SUIVI EDUCATIF

Monsieur Jérôme Séguin, responsable de la vie scolaire.

Monsieur Laurent Jeanniard, responsable de l'internat suivent les jeunes.

L'établissement est mixte et apprend à chacun à vivre dans un climat de courtoisie et de respect mutuel. Les garçons et les filles sont toutefois séparés durant les temps d'étude le soir, ainsi qu'à l'internat.

UN SUIVI PERSONNALISE DES ETUDES

Etudes du soir dirigées pour les 6^{ème} / 5^{ème} et encadrées pour les classes suivantes.

Possibilité pour les parents de consulter les résultats scolaires via internet (ECOLE DIRECTE).

Quatre bulletins scolaires sont envoyés aux familles sur Ecole Directe.

(A imprimer par les familles pour archives)

UNE VIE CHRETIENNE PROFONDE ET VIVANTE

Le Père Marc Valentin permet aux élèves d'approfondir leur foi dans un esprit de fidélité à l'Eglise et au Saint-Père.

Une heure d'instruction religieuse est assurée à chacun des niveaux et fait partie intégrante de la formation donnée. Cet enseignement est donc obligatoire de la sixième à la terminale.

La messe est célébrée quotidiennement. Elle est facultative sauf lors des grandes fêtes (rentrée, Immaculée Conception, 19 mars, fin d'année...). Par ailleurs, de nombreuses activités spirituelles sont proposées tout au long de l'année.

HORAIRES DES COURS DE LA SEMAINE

Responsable de la Vie scolaire, **M. Séguin**.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h10 – 9h00	8h10 – 9h00	8h10 – 9h00	8h10 – 9h00
	9h05 – 9h55	9h05 – 9h55	9h05 – 9h55	9h05 – 9h55
Récréation				
10H30 – 11h20	10h15 – 11h05	10h15 – 11h05	10h15 – 11h05	10h15 – 11h05
11h25 – 12h15	11h10 – 12h00	11h10 – 12h00	11h10 – 12h00	11h10 – 12h00
REPAS				
13h10 – 14h00	13h10 – 14h00	13h10 – 14h00 Lycée	13h10 – 14h00	13h10 – 14h00
14h05 – 14h55	14h05 – 14h55	14h05 – 14h55 Lycée	14h05 – 14h55	14h05 – 14h55
Récréation				15h20 – 16h10
15h15 – 16h05	15h15 – 16h05	Pas de cours en Collège le mercredi après-midi	15h15 – 16h05	
14h05 – 17h00	14h05 – 17h00		14h05 – 17h00	

L'ORGANISATION DU TRAVAIL SCOLAIRE ET DE L'INTERNAT

Le rythme équilibré des journées permet à chacun de se consacrer au mieux à ses études tout en développant l'ensemble de ses facultés.

Pour les plus jeunes des temps d'études et de récréations plus courts sont mis en place afin d'avoir un rythme le plus respectueux possible de leur besoin et d'avoir notamment un temps de sommeil plus long.

HORAIRES DE L'INTERNAT

Responsable de l'internat : **M. Jeanniard**

Veilleur de nuit (garçons) : **M. Bonnier**

Educatrices internat (Filles) : **Mme Algret et Mme Gueyffier**

	Lever	Etude du matin	Petit Déjeuner	1ère étude du soir	2nde étude du soir	Extinction des feux
6/5^{ème} garçons /filles	7h00	non	7h25	18h00 / 18h45	20h00 / 20h45	21h15
4/3^{ème} garçons / filles	7h00	non	7h25	18h00 / 19h00	20h00 / 21h00	22h00
Lycée filles	6h40	7h00 / 7h30*	7h45	18h00 / 19h20	20h15 / 21h15	22h30
2^{nde} garçons	6h45	7h00 / 7h30*	7h10	18h00 / 19h10	20h00 / 21h30	22h15
1^{ère}/Tale garçons	6h45	7h00 / 7h30*	7h45	18h00 / 19h25	20h15 / 21h30	22h30

Le mercredi :

- Pas de cours l'après-midi pour le collège : activités et détente jusqu'à 18h.
- A partir de la seconde : cours de 13h10 à 14h55 - puis activités/détente jusqu'à 18h.

Le Week-end :

- Pas de cours le samedi
- Retour des élèves le lundi matin.
- Début des cours le lundi à 10h30.
- Etude encadrée possible le lundi matin de 8h30 à 10h00.
- Fin des cours le vendredi à 16h10, départ des élèves à 16h30.



LA FORMATION CHRETIENNE

« Le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pourquoi les parents catholiques devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré à l'éducation des élèves » saint Jean-Paul II

Fidèle au charisme du Bienheureux Père MOREAU, fondateur de la Congrégation de Sainte Croix, et à sa volonté de former des chrétiens aptes à prendre leur place dans la société, Notre Dame d'ORVEAU veille particulièrement à la **formation chrétienne** de ses élèves. Ce souci, présent depuis la fondation de l'école, est d'autant plus d'actualité en ce début de III millénaire alors que beaucoup connaissent une véritable carence dans la transmission de la foi.

Cette transmission de la foi passe nécessairement par l'apprentissage du « vocabulaire » et de la « grammaire » de la foi, c'est à dire un **enseignement structuré** nourri de la Parole de Dieu, du patrimoine de sainteté des 20 siècles chrétiens et du Magistère de l'Eglise tels que présentés dans le Catéchisme de l'Eglise Catholique. Tous les élèves participent à une heure d'enseignement religieux hebdomadaire selon le parcours suivant :

- **6^{ème} :** **La Vie de Jésus**
- **5^{ème} :** **L'Eglise et les Sacrements**
- **4^{ème} :** **L'Ancien Testament**
- **3^{ème} :** **La Vie Chrétienne**
- **2^{nde} :** **Les Dix Commandements**
- **1^{ère} :** **La Morale Sociale**
- **Tale :** **L'Eglise et le Monde d'Aujourd'hui**

Si la chapelle favorise la **prière personnelle**, elle permet le déploiement de la **liturgie** romaine telle que l'a souhaité le Concile Vatican II.

La messe est proposée chaque jour dans sa forme la plus sobre pour s'entourer de dignité les jours de fête et les mercredis : instruments, chorale et servants de messe contribuent alors à la beauté des offices.

Sous le patronage de Notre Dame, l'école souhaite offrir aux jeunes la pratique **de la dévotion mariale**.

D'autres manifestations ponctuelles ou selon les initiatives des uns et des autres, viennent rythmer le temps liturgique : **chemins de croix, nuit d'adoration, retraites, pèlerinages, groupe de prière...**

Il n'y a pas d'identité chrétienne qui ne soit façonnée par les **sacrements**. Si la grande majorité des élèves sont baptisés, certains se préparent à ce sacrement et les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sont invités à renouveler les promesses de leur baptême au sein de la « Profession de foi ».

Le sacrement de confirmation est proposé chaque année et fait l'objet d'une préparation en équipes encadrées par des élèves des grandes classes.

Eucharistie et sacrement du pardon demeurent à la discrétion de chacun.

Notre Dame d'Orveau a conscience d'être un lieu privilégié de la vie chrétienne des jeunes confiés par leur famille.

Lucide, elle sait aussi que vivre les valeurs chrétiennes en profondeur relève toujours du combat spirituel et que le chemin chrétien est de longue haleine.

Si certains parlent de « *privilège* » et « *d'élite* », il faut se souvenir que dans l'Eglise, on ne traite que de **dons et de charismes** à développer pour le service de tous.

Parmi ces dons, il y a celui de l'appel au sacerdoce et à la vie religieuse, né souvent dans le terreau familial et relayé par l'Institution.

Ecole Catholique, école ouverte à tous dans la lumière de l'Évangile.

Ecole missionnaire où chacun est invité à rechercher la vérité, à y conformer sa vie et à en témoigner.

Ecole apostolique envoyée en Eglise au Grand Large du III millénaire : Duc in Altum !

Selon les mots de Jean Paul II au lendemain du Jubilé de l'an 2000 !

INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS EN CAR DES INTERNES

Tarifs 2023-2024

L'établissement organise des liaisons entre N-D d'Orveau et Angers, Rennes ou Laval (St Berthevin) le lundi et le vendredi.

Cars	Carte Annuelle ⁽¹⁾	Carte 10 Trajets simples	Ticket à l'unité	Point de Ramassage
Angers - Orveau	390,00 €	105,00 €	11,50 €	Gare Routière
Rennes - Orveau	550,00 €	135,00 €	14,90 €	Gare Routière
Laval - Orveau	390,00 €	105,00 €	11,50 €	Arrêt de car à Saint-Berthevin

⁽¹⁾ Les trajets non effectués ne seront pas remboursés (prévoir une photo d'identité pour la carte de bus).

Horaires

(sous réserve de modifications des horaires SNCF en cours d'année)

Lundi Matin

Correspondance en car depuis Angers Gare Routière pour Notre-Dame d'Orveau : **départ à 9h30**, arrivée vers 10h20.

Départs		Arrivées		Moyens de transport
Lieu	Horaires	Lieu	Horaires	
Paris Gare Montparnasse	07h43	Angers Gare St Laud	09h13	(TGV)
Nantes Gare SNCF	08h17	Angers Gare St Laud	09h12	(TER / TGV)
Rennes Gare Routière	08h15	N-D d'Orveau	10h30	(Transports Michel)
Laval (St Berthevin) ⁽²⁾	09h15	N-D d'Orveau	10h30	(Transports Michel)

⁽²⁾ Rond-Point, route de St Nazaire entre le siège du Crédit Agricole et la centrale EDF (parking arrêt de car)

Vendredi Soir

Fin des cours à 16h10 : départs des cars à 16h30, **arrivée à Angers vers 17h20** pour les différentes correspondances.

Départs		Arrivées		Moyens de transport
Lieu	Horaires	Lieu	Horaires	
Angers Gare St Laud	17h48	Paris Gare Montparnasse	19h15	(TGV)
Angers Gare St Laud	selon horaire du jour	Nantes Gare SNCF	/	(TER / TGV)
N-D d'Orveau	16h30	Rennes Gare Routière	18h30	(Transports Michel)
N-D d'Orveau	16h30	Laval (St Berthevin) ⁽²⁾	17h15	(Transports Michel)

Pour les départs et retours de vacances ou de week-ends prolongés (en dehors du lundi ou du vendredi), les horaires d'arrivées et de départs de l'établissement restent identiques (horaires des trains à contrôler).

DÉPARTS OU RETOURS INDIVIDUELS EN MILIEU DE SEMAINE

(informer la Vie scolaire par mail)

La famille doit prendre elle-même les dispositions nécessaires à l'organisation des trajets.

Numéros utiles (à conserver) : Gare Routière d'Angers 02.41.36.29.46 ou aleop.paysdelaloire.fr (ligne 401, liaison Segré-Angers)

***Taxis : Taxis Bizot 02.41.92.17.11 ou Taxis Segréen : 02.41.92.88.03 (liaison Orveau-
Segré).***

D'une manière générale votre interlocuteur en ce qui concerne l'organisation des trajets est :



LA CONTRIBUTION DES FAMILLES 2023-2024

➤ Frais de scolarité et cotisations diverses par élève :

- Pour un collégien : **594 €** pour l'année soit 59,40 € par mois sur 10 mois.
- Pour un lycéen : **728 €** pour l'année soit 72,80 € par mois sur 10 mois.

A cela s'ajoutent les frais 1, 2 ou 3, selon l'élève :

- Frais 1 pour un élève pensionnaire **5353 €** par an quelle que soit la classe
- Frais 2 pour un élève demi-pensionnaire

Forfait Annuel Repas	4 Repas (collège)		5 Repas (Lycée)	
	1er enfant	A partir du 2ème	1er enfant	A partir du 2ème
Repas seul	931 €	-20 %	1 169 €	-20 %
Repas + Goûter*	980 €	-20 %	1 221 €	-20 %

*(pas de goûter le vendredi)

- Frais 3 pour un élève externe Repas pris exceptionnellement : **7,60 €**

ABSENCES

En cas d'absence prolongée d'une durée minimale de 15 jours civils consécutifs, dûment constatée par certificat médical, les sommes trop perçues au titre de la restauration seront remboursées.

En cas de départ en cours d'année, la famille reste redevable de 2/10^{ème} des sommes restantes dues au moment du départ.

PAIEMENT Prélèvements au 10 de chaque mois - du 10 octobre au 10 juillet soit 10 mensualités.

Pour tout autre moyen de paiement merci de prendre contact avec le service comptabilité.

RÉDUCTIONS

L'établissement, souhaitant rester accessible aux familles nombreuses, accorde des réductions aux familles scolarisant plusieurs enfants.

Réductions sur :	Frais de scolarité	Pension (interne)	Demi-Pension
2 ^{ème} enfant	20%	20%	20%
3 ^{ème} enfant	40%	40%	20%
4 ^{ème} enfant et suivants	45%	45%	20%

Les familles éprouvant des difficultés financières à régler ces montants sont invitées à prendre rendez-vous avec le chef d'établissement afin d'étudier la situation et d'y remédier.

POUR INFORMATION Frais Annexes Potentiels

- Frais de Transport : L'établissement organise la venue des **pensionnaires** par bus à partir d'Angers, de Rennes ou Laval.
Les tarifs de cette prestation externe vous seront communiqués dès réception du devis du transporteur.
Un formulaire en ligne vous permettra d'indiquer le trajet, le type de carte et le mode de règlement choisis début juillet.
- Trajet Orveau - Segré : en cas de maladie 16,00 €.
- Frais pour retenue « week-end » : du vendredi soir au samedi midi : 58,00 €.
- Frais Médicaux : refacturés au réel le cas échéant.
- Sorties et voyages scolaires : des sorties ou voyages peuvent être organisés par l'équipe pédagogique.
Une participation pourra être demandée aux familles.
- Détérioration : Les frais de remise en état du matériel détérioré par un élève seront refacturés à la famille.

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2023-2024

1. Veuillez, s'il vous plait, envoyer un mail à secretariat@orveau.com pour demander la procédure pour la pré-inscription en ligne. (Nécessaire pour le bon fonctionnement !)
2. Après la validation de votre enregistrement en ligne que vous imprimerez, veuillez, s'il vous plait, suivre les modalités indiquées dans le formulaire « procédure de pré-inscription » et transmettre le dossier complet à l'adresse suivante en courrier suivi.

Collège et Lycée Notre Dame d'Orveau, Nyoiseau 49500 Segré en Anjou Bleu

3. A réception du dossier, l'établissement vous contactera pour prendre rendez-vous avec le directeur en présence de votre enfant.
4. L'accord des deux responsables légaux est obligatoire pour l'inscription.

Suite à l'entretien avec la famille et l'enfant, le chef d'établissement donnera sa réponse pour la classe demandée après réception du bulletin du deuxième trimestre de l'année en cours.

La décision définitive reste assujettie à l'avis favorable du conseil de classe de l'établissement actuel.